

# AQIPA

## Procédure de sélection du récipiendaire du prix AQIPA de la recherche clinique

### Description

Le prix de la recherche clinique de l'AQIPA est subventionné par la Commission de la santé et sécurité au travail du Québec (CSST). Le prix est d'un montant total de 500\$. Dans le cas où le prix pour la recherche fondamentale ne serait pas accordé, un deuxième prix peut être accordé à la recherche clinique.

L'objectif de ce prix est faire connaître la recherche clinique auprès des personnes amputées, de stimuler l'intérêt des cliniciens pour la recherche, d'encourager la relève et de rapprocher les intervenants des chercheurs

### Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Doit être un intervenant, un étudiant aux cycles supérieurs, un gestionnaire ou un chercheur associé à un établissement de santé et services sociaux du Québec.
- Être conférencier au Congrès de l'AQIPA. La conférence doit avoir un caractère scientifique et présenter une recherche clinique ou documentaire.
- Priorité sera accordée aux conférenciers éligibles qui n'ont jamais reçu ce prix de l'AQIPA.

### Procédure de sélection

- Trois évaluateurs assistent à la conférence du candidat éligible.
- La conférence est évaluée selon les critères suivants :
  - la pertinence clinique de la recherche,
  - le contenu scientifique de la conférence,
  - la prestation de la présentation.
- Un formulaire d'évaluation a été développé.